Sites gallo-romains repérés sur Vernoux et son pourtour

1- Préambule

1.1- Objet de cet exposé

Il révèle les sites gallo-romains et voies romaines que mes modestes connaissances en archéologie et mon loisir favori, la marche, m'ont fait découvrir sur le territoire de Vernoux et son pourtour depuis la fin des années 1970.

De 1970 à 1978, j'ai pu participer à plusieurs reprises à des fouilles archéologiques, sur sites gallo-romains principalement, sous la direction de M. Albert BARTHÈLEMY (1924-1997) qui fut, entre autres, président du Groupement Archéologique du Mâconnais de 1965 à 1994.

1.2- Qu'est-ce qu'un site gallo-romain ?

C'est un lieu où se trouvait un bâtiment ou un groupe de bâtiments à l'époque gallo-romaine, c'est-à-dire du 1er siècle avant J.-C. à la fin du 5ème siècle. S'ils existaient encore, ces bâtiments auraient aujourd'hui au moins 1500 ans pour les plus récents et près de 2000 ans pour les plus anciens, comme les aqueducs de Fréjus et de Nîmes (le Pont du Gard), les théâtres d'Orange et d'Autun, les arènes d'Arles et de Nîmes, les temples d'Autun (Janus) et de Nîmes (Maison Carrée), les arcs de triomphe d'Orange et de St-Rémy près d'Arles, les thermes d'Arles et de Nice, etc. Cette liste d'édifices romains existant encore n'est évidemment pas exhaustive.

1.3- Epoque gallo-romaine. Quelques repères historiques

De 58 à 52 avant J.-C. : Jules César et ses légions romaines font la conquête de la Gaule. En 52 avant J.-C. : Les guerriers gaulois s'opposant aux Romains, avec Vercingétorix à leur tête, capitulent à Alésia. Et la Gaule devient romaine et les Gaulois des Gallo-romains. Du 1er au 3ème siècle : La Gaule adopte la civilisation des Romains : création d'un réseau routier avec voies principales et secondaires ; défrichements des forêts ; assèchement des marécages ; développement de l'agriculture, de l'artisanat, de l'industrie, du commerce ; dialectes gaulois supplantés par le latin, urbanisation, etc. Au 3ème siècle : La Gaule subit une première vague d'invasions barbares qui font des ravages considérables. Des paysans gaulois ruinés s'organisent en bandes et commettent exactions et pillages. Nombre d'archéologues s'accordent pour attribuer l'abandon et la ruine des bâtiments et villages de notre région aux troubles de cette époque. En 395 : L'immense Empire romain se scinde en deux, l'un d'Orient et l'autre d'Occident. Au 5ème siècle : De nouvelles et nombreuses invasions barbares touchent très durement l'Empire romain d'Occident. Poussés par les Huns venant d'Asie, les Francs, Wisigoths, Burgondes, Alamans, etc, franchissent le Rhin et se répandent en Gaule. Ils arrivent par peuples entiers, hommes, femmes et enfants. Ils pillent, ils incendient, ils massacrent. Combien de familles gallo-romaines n'ont plus ni maison, ni biens, ni bétail, ni nourriture ! Combien de champs en friches, de villes détruites, de ponts en ruines ! Partout une immense terreur, une immense misère. Suite à ces invasions, la Gaule retournera au chaos et à l'anarchie. Durant plus de trois siècles, les villes seront délaissées, les routes cesseront d'être entretenues, les édifices et monuments tomberont en ruines, l'industrie et le commerce disparaîtront, etc. En 476 : C'est la fin officielle de l'Empire romain d'Occident. De 481 à 511 : Clovis, roi des Francs, conquiert la Gaule et restaure l'unité territoriale.

Remarque : Au terme de ce paragraphe, on peut dire que les sites gallo-romains de Vernoux et son pourtour ont peut-être été abandonnés (puis sont tombés dans l'oubli) à la fin du 3ème siècle ou si non certainement à la fin du 5ème. Seules des fouilles archéologiques permettraient de connaître la période exacte.

1.4- Habitation gallo-romaine. Tuile tegula et tuile imbrex

Avec la conquête romaine, l'habitat se transforme et de nouveaux lieux d'habitation se créent. Les maisons gauloises, sur poteaux, faites que de bois, de torchis et de chaume laissent peu à peu la place à des habitations sur charpente couvertes de tuiles. Ces tuiles sont de deux types :

- La tegula (pluriel : tegulae) : Grande tuile plate trapézoïdale, à rebords ; les tegulae recouvrent l'ensemble du toit. On cessera de produire cette tuile au 5ème siècle. Donc, si parmi les vestiges d'un bâtiment découverts aujourd'hui dans un champ ou un bois se trouvent des morceaux de tuiles avec rebord, on peut conclure sans hésiter que ces vestiges sont ceux d'un bâtiment construit à l'époque gallo-romaine.
- L'imbrex (pluriel : imbrices) : Tuile "creuse", ou "ronde", les imbrices assurent l'étanchéité et servent aussi de faîtières.

Une tuile tegula cassée

Quatre tegulae et deux imbrices assemblées

Des matériaux en terre cuite sont aussi employés : briques pour le chaînage des murs, briques en quart de rond pour les colonnades, tuyaux pour canalisations, etc. Les sols peuvent être de terre battue ou comporter un dallage grossier ou bien être constitués d'une chape de mortier, avec un carrelage ou une mosaïque. L'habitat comporte généralement un foyer pour le chauffage et la cuisine, ainsi qu'un four, qui se situent au niveau du sol au 1er siècle, en élévation par la suite. Etc …

1.5- Remarques préliminaires à l'exposé

- Tous les sites gallo-romains signalés dans cet exposé sont positionnés sur la carte jointe en annexe.
- Sauf indication contraire, c'est moi qui les ai tous découverts.
- Etendue des sites : indéterminée.
- Altitude des sites : aucun n'est à moins de 200 m.
- Pour mémoire, le sol et le sous-sol des territoires concernés sont pour des raisons géologiques absolument dépourvus de cailloux et de galets.
- Trouvailles faites sur tous les sites : des galets, morceaux de tegulae et d'imbrices et des tessons de poteries, la plupart en céramique commune. Tous ces vestiges n'ont bien sûr été découverts qu'en surface (toute fouille est strictement interdite)

Morceaux de tuiles tegula

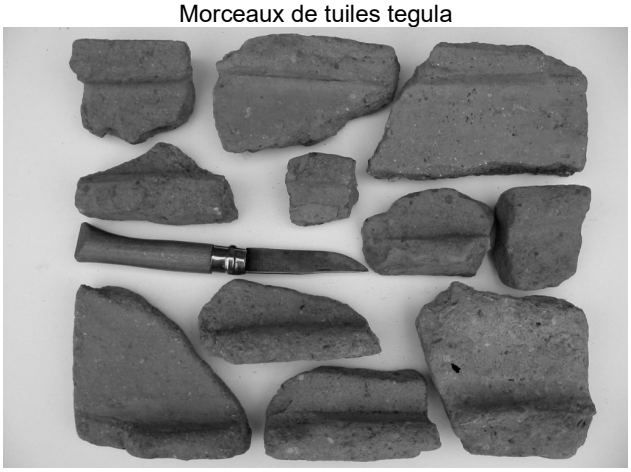

Fragments de poteries gallo-romaines

2- Sites gallo-romains repérés sur Vernoux

- Site n° 01 : Champ Cathelin (découvert vers 1930)
Lieu : dans la partie nord-est d'un pré dénommé aujourd'hui Le Colombier, situé entre le territoire de Romenay et les bâtiments de l'unique ferme du Colombier. Réf. cadastrale du pré : ZL6. Propriétaire et exploitant : B. RHONE, Hyères-sur-Amby (38)
Site découvert par André LAGRANGE. Dans le livre de Gabriel JEANTON intitulé "Le Mâconnais gallo-romain" édité en 1931 à Mâcon par Renaudier, on relève : "En septembre 1930, André LAGRANGE a découvert des constructions gallo-romaines au lieu-dit le Champ Beaumartin (Romenay). Cette station […] est à proximité de celle du Grand Champ Thivent (Romenay) et de celle du Champ Cathelin (Vernoux)."
- Site n° 02 : à la lisière orientale de la Rippe Large
Lieu : dans un champ cultivé jouxtant la Rippe Large ; déboisé à la fin des années 1970. Réf. cadastrale : C50. Propriétaire : GFA VIVASOL. Exploitant : EARL VIVALIS gérée par Jérôme HENRY, Lacrost (71)
- Site n° 03 : Teppe du Colombier
Lieu : dans un champ cultivé (une clairière) dénommé Teppe du Colombier faisant partie de la forêt dénommée Grand Taillis. Lieu déboisé de 1970 à 75. Réf. cadastrale : C94. Propriét. exploitant : Jean-Paul BARBET, Villaroux, Romenay
- Site n° 04 : Aux Faisseaux
Lieu : dans un champ cultivé dénommé Aux Faisseaux, lieu déboisé vers 1976. Réf. cadastrales : ZK11 et/ou ZK20. Propriét. : GFA VIVASOL. Exploitant : EARL VIVALIS. Le site est juste à côté du lieu où la voie romaine VR1 venant du Tronchet se scinde en deux voies VR1-1 et VR1-2 (voir carte).
- Site n° 05 : Champ du Bois
Lieu : dans la partie occidentale d'un champ cultivé dénommé Champ du Bois situé au bord de la VC 1 reliant Le Tronchet et Montrichard. Réf. cadastrale : ZK7. Prop. : GFA VIVASOL. Exploitant : EARL VIVALIS.
- Site n° 06 : Les Ayes
Lieu : dans une parcelle du bois dénommé Les Ayes faisant partie de la forêt dénommée Grand Taillis. Réf. cadast. : C108, lot B. Propriét. : Martine CHEVALIER, épouse THIVENT, Le Tronchet, Vernoux
- Site n° 07 : dans la partie orientale de la Rippe Grosjean
Lieu : dans une zone de la Rippe Grosjean dénommée La Bruyère. Réf. cadastrale : parcelle ZK36. Propriétaire : Robert SARRON, Le Tronchet, Vernoux
- Site n° 08 : dans la partie occidentale de la Rippe Grosjean
Lieu : dans la partie sud-ouest de la forêt Rippe Grosjean. Réf. cadastrale : parcelle ZK21. Propriétaire : GFA VIVASOL
- Site n° 09 : dans le petit bois au sud-ouest du Tronchet
Lieu : dans le petit bois du Tronchet au bord de la VC n° 205. Réf. cadastrale : ZI9. Propriétaire : Gaston CLERMIDY, Croix Léonard, Tournus (71)
- Site n° 10 : Curtil Gallet (découvert par Jean-Paul VIOLY)
Lieu : dans deux parcelles de bois adjacentes dénommées Curtil Gallet, de la forêt prolongeant le Bois des Morts. Réf. cadastrale : WD65 et WD66. Propriét. : respectivement Jean-Paul VIOLY, Romenay et Michel BOUVARD, St-Jean-sur-R.
- Site n° 11 : Grande Baisse
Lieu : dans la partie sud-est de la forêt Rippe du Moulin. Réf. cad. : C256 et C257. Propriét. : Hervé PÉPIN, St-Nizier-le-B.
- Site n° 12 : Domaine de l'Aumusse Sud
Lieu : ds la partie occidentale de la forêt dénommée Domaine de l'Aumusse Sud et située au sud de l'Aumusse, au bord de la V.C. 208. Réf. cadastrales : WB66 et WB67. Propriét. : respectivemt Jean-Louis PRABEL, Curciat-Dongalon et André MORNET, les Ecopets, Vernoux
- Site n° 13 : Les Vignettes
Lieu : dans un champ cultivé dénommé Les Vignettes situé au bord de la VC 208 et à l'est du bois dénommé Champ Noir. Réf. cadastr. : WB121. Propriét. : Jean-Paul CLERC, Oyonnax. Exploitant : Jean-Marc GIRARD, la Varna, Curciat-Dongalon
- Site n° 14 : Champ de l'Etang Bonnet
Lieu : dans le quart nord-est d'un champ cultivé situé au nord-est de l'étang Bonnet. Réf. cadastrale : ZE37. Propriét. : Gilbert DARBON, St-Bénigne. Exploitant : Alain PERNET, la Servette, St-Trivier-de-Ctes.
- Site n° 15 : les Varennes
Lieu : dans un pré situé au nord des Ecopets. Réf. cadastrales WA35 et/ou WA36. Propriét. : Michel CHARVET, les Ecopets, Vernoux. Exploitant : GAEC du Curtil Barbier, les Ecopets. Trouvailles faites dans les taupinières : galets, tessons de poterie et morceaux de tuiles plates, mais morceaux avec rebord à rechercher !
- Site n° 16 : Le Petit Colombier
Lieu : un petit verger jouxtant la VC 202 reliant Le Colombier et la D975 ; le site n'est qu'à une dizaine de mètres de la maison de Régine PILLON RICOUARD, voire dessous. Réf. cad. : WE50. Propriét. : Régine PILLON RICOUARD, Pt Colombier. Site découv. par André GUYON, précédent propriét. du verger.
- Site n° 17 : Au Lucat
Lieu : dans la partie nord d'un champ dénommé Au Lucat situé entre le village de Vernoux et le lieu dit Taquin et à l'est de la D2b le délimitant. Un poteau EDF se trouve sur la limite sud apparente du site.

Réf. cadastrale : WC11. Propriét. : Gaston MAZUY, La Varna, Curciat-D.. Exploitant : EARL de La Varna (Christian MAZUY).
- Site n° 18 : Au Jonchet
Lieu : dans la partie nord-ouest du champ cultivé dénommé Au Jonchet délimité à l'ouest par la Rippe du Moulin et au nord par la VC 202 reliant les Gd et Pt Colombier. Réf. cadast : C254. Propriét. : Yves FAVRE, Gd Colombier, Vernoux. Exploitant : GAEC du Grand Colombier (Yves et Patrick FAVRE).
- Site n° 19 : Les Vavres
Lieu : dans la partie sud d'un pré dénommé Les Vavres, situé à l'est du Montillon et en limite du territoire de Curciat-D.. Réf. cad. : WC63. Propriét. exploitant : Jacques MAITREPIERRE, Curciat-Dongalon.
- Autres sites ; à découvrir !
Pourrait-on encore trouver d'autres sites ? Oui, sur les points hauts tels que les Dames, le village, Montrichard, les Ecopets, les Brosses, etc. Mais ils sont très probablement enfouis sous des bâtiments existants, et par conséquent très difficiles voire impossibles à découvrir !

3- Sites gallo-romains sur le pourtour de Vernoux

3.1- Sur le territoire de Saint-Trivier-de-Courtes

- Site n° 51 : Les Routes
Lieu : dans la partie sud du bois dénommé Les Routes, à côté du chemin reliant Courbassandre et Les Brosses. Réf. cad. : C99 et C100. Propriét. : respectivemt Gérard GUILLERMIN, la Croisée, Courtes et Marc MORNAY, Roujus, St-Trivier-de-Ctes
- Site n° 52 : Grand Champ
Lieu : dans la partie occidentale du champ dénommé Grand Champ, à proximité du chemin reliant le Grand Colombier et Courbassandre. Réf. cadast. : C121. Propriét. : S.P.S.E. pour La Bressane, Lyon. Exploitant : Christian DEBOURG, Grand Colombier, Vernoux
- Site n° 53 : Le Tremblay
Lieu : dans les champs cultivés situés entre la maison à cheminée sarrasine et l'ex voie ferrée reliant Romenay et St-Trivier-de-Ctes. Un poteau EDF se trouve sur la limite sud apparente du site. Réf. cadastrales : B726, B728 et B471. Propriét. : respectivement Norbert PAUGET, La Genête (71), Mme Alphonse BOUVARD, St-Jean-sur-R. et Alain PERNET, La Servette, St-Trivier-de-Ctes. Exploitant : Alain PERNET.
Rem. 1 : site découvert avant 1992 puisque sur la p. 161 de l'ouvrage "Richesses touristiques et archéologiques du canton de Saint-Trivier-de-Ctes" publié en 1992 par l'association Terre et Pierres de Haute Bresse on peut lire : "Les vestiges d'un établissement gallo-romain ont été relevés au Tremblay ... "
Rem. 2 : l'étendue apparente du site et ses vestiges (on trouve aussi de très nombreux morceaux de pierre) permettent de supposer que cet établissement était certainemt très important, du moins beaucoup plus que ceux des autres sites présentés dans ce document.
- Site n° 54 : dans la partie orientale de Soully
Lieu : dans la forêt dénommée Rippe de Soully ou En Soully, au bord du chemin reliant le Pt Colombier et Gd Sonville. Réf. cad. : A100. Propriét. : Gislène CHOUX épouse BERNOLIN, Manziat
- Site n° 55 : Les Brosses
Lieu : dans la partie orientale d'un champ cultivé délimité à l'est par le terrain entourant la maison de Robert et Paul FÉLIX, et la route reliant Les Brosses au village de St-Trivier-de-Ctes. Réf. cadastrale : WA32. Propriét. : René FÉLIX, St-Just (69). Exploitant : Jean-Yves TROMPILLE, les Piffauds, Courtes

3.2- Sur le territoire de Courtes

- Site n° 71 : Champ Berthet
Lieu : dans la partie nord-ouest d'un champ cultivé dénommé En Berthet jouxtant la D2 et situé au sud-ouest de Fretière. Réf. cadastrale : A316. Propriét. : SCI de Leschaux, Domsure. Exploitant : Marc MORNAY, Roujus, St-Trivier-de-Ctes
- Site n°72 : Château Gaillardon
Site hors de la carte, donc non représenté. Lieu : dans un champ cultivé dénommé Château Gaillardon situé à l'est des maisons de Mmes Charles PUTIN et André FLEURY, champ à deux parcelles bordant la D2b reliant St-Trivier et Courtes. Réf. cadastrales : A476 (en amont) et A147 (en aval). Propriét. : respectivemt Mmes Charles PUTIN et Lucien CHAGNARD, Les Ayes, Courtes. Exploit. : Pascal GRANGE, Courtes.

3.3- Sur le territoire de Curciat-Dongalon

- Site n° 81 : La Tonnière
Lieu : dans la pointe nord du champ cultivé dénommé La Tonnière délimité à l'est par le chemin reliant L'Aumusse et Les Epingliers. Le site se trouve à l'ouest et à env. 50 m du bâtiment des Epingliers remis en état à la fin des années 1990. Réf. cad. : WA7. Propriét. : Jean-Louis PRABEL, Curciat-D. Exploitant : GAEC GADOLET, La Perrière, Curciat-Dongalon.

3.4- Sur le territoire de Romenay (71)

- Site A : Grand Champ Thivent
Lieu : près de la Grange Noly (Romenay) et du Colombier mais on ne sait où exactement ? Donc non représenté sur la carte. Dans le livre de JEANTON intitulé "Le Mâconnais gallo-romain" déjà cité, on relève : "En 1930, A. LAGRANGE a découvert des vestiges gallo-romains au lieu-dit le Champ Beaumartin. Cette station […] est à proximité de celles du Grand Champ Thivent (Romenay) et du Champ Cathelin (Vernoux)."
- Site B : Daissiat
Réf. cadast. 1969 : parcelles 707 et 708, section E2, Romenay. Site reconnu en 1969 par A. BARTHÈLEMY et les A.V.R.
AVR signifie Amis du Vieux Romenay, société fondée en 1968.
- Site C : Porcher
Réf. cadast. 1969 : parcelle 149, section G, Romenay. Site reconnu en 1969 par A. BARTHÈLEMY et les A.V.R.
- Site D : Champ Bernard à Beaumartin
Réf. cadast.. 1972 : parcelle 117, section G, Romenay. Site reconnu en 1972 par A. BARTHÈLEMY et les A.V.R.
- Site E : Champ Beaumartin à la Grange Noly
Réf. cadast. 1972 : parcelle 326, section G, Romenay. Site reconnu en 1972 par A. BARTHÈLEMY et les A.V.R. mais découvert en sept. 1930 par André LAGRANGE (voir site A).
- Site F : La Rippe Noire
Lieu : dans un champ cultivé, entre le bâtiment en ruines de La Rippe Noire et le bois du même nom, à env. 100 m au sud dudit bâtiment. Réf. cadast. : YK 1 (cf. cadastre num. fait suite au remembremt de 2007). Propriét. : GFA VIVASOL. Exploit. : EARL VIVALIS déjà cité.
- Site G : Petit Beaumartin
Lieu : dans un champ cultivé ; à env. 80 m du chemin reliant Grd Beaumartin et Le Colombier et à env. 100 m du chemin reliant Pt Beaumartin et Les Guiblanches. Réf. cadast. : YP 38 (cf. cadastre num. fait suite au remembremt de 2007). Propriét. : Mme Huguette DEBOST, Gd Beaumartin, Romenay. Exploit. : GAEC MEUNIER, Curtil Massin, Vescours.
- Site H : La Salle de Daissiat
Lieu : à l'est et au bord du chemin reliant La Salle de Daissiat et Montcherin, dans un champ cultivé. Réf. cadast. : YK39 (cf. cadastre num. fait suite au remembremt de 2007). Propriét. : Nicole RONGEAT épouse PARNALAND, Romenay. Exploit. : SARL THIVENT (à vérifier), Les Ferrands, Sermoyer.

4- Voies romaines sur Vernoux et St-Trivier-de-Ctes

4.1- Remarque préliminaire

Sur la carte, elles sont nommées VR1, VR1-1, VR1-2 et VR2. Pourquoi sont-elles représentées discontinues ? Parce que seules les traces de voie vraiment décelées sont représentées. C'étaient des voies secondaires constituées principalement de galets qui au fil des siècles ont été récupérés pour empierrer les cours, les chemins, etc, et ce jusqu'à une époque récente (carrières providentielles).

Vestiges de la voie romaine (galets)
entre Le Tronchet et Montrichard

4.2- Ces voies sont connues ; des publications les évoquent

- Le Romenayou n° 76. Dans ce bulletin de 1997 des A.V.R., on relève l'article d'Albert BARTHÈLEMY suivant :
"A. LAGRANGE a, en 1928, 29 et 30, repéré une voie romaine qui, venant de Montpont, entre sur Romenay par les bois de la Gouillardière, traverse la route Romenay-Louhans […] non loin de la Rippe des Monts. Elle passe ensuite à Montcherin, le Fouilloux, Daissiat et pénètre sur Vernoux vers le Tronchet (voir nota 1). Là se trouve une bifurcation (voir nota 2) allant par Beaumartin au bourg de Romenay (voir nota 3), puis par Corcelles à Lissiat où elle passe la Seille. La première de ces voies qui traverse Romenay dans la direction nord-est sud-ouest est la grande voie romaine Louhans-Bourg (voir nota 4). L'infrastructure de cette voie comprend trois couches : une au fond de gros galets de l'Ain servant d'assise, une autre de pierrailles mêlées à de la terre et enfin une troisième de galets moins gros bien rangés à la main de façon à présenter une surface plane destinée au roulage" (voir nota 5).
- Richesses touristiques et archéologiques du canton de St-Trivier-de-Ctes. Dans cet ouvrage de 1992 déjà cité, on relève dans le chapitre :
- "St-Trivier-de-Ctes", p. 161 : "Les vestiges d'un établissement gallo-romain ont été relevés au Tremblay et des traces de voie romaine à Rivons (voir nota 6), voie reliant sans doute Le site du Tremblay à la grande voie passant par Vernoux."
- "Introduction", p. 11 : "Les romains ont marqué leur époque par la construction d'une voie importante : venant d'Etrez, passait par Lescheroux, Mantenay, Courtes et Vernoux, pour continuer d'une part vers Tournus, d'autre part vers Louhans."
- "Courtes", p. 51 : "Suivant un tracé rectiligne, elle venait de Romenay par Montrichard et les Brosses (Vernoux) pour arriver à la Croisée, puis rejoindre les Bruyères et la Chanée, et continuer vers Montléger à Mantenay."
- "Vernoux", p. 203 : "Sur Vernoux existait une voie romaine. Venant de Courtes par la Croisée, elle traversait Vernoux des Brosses à Montrichard (voir nota 7) ; là elle se divisait pour aller vers Louhans (voir nota 8) et vers Tournus (voir nota 9)."

Nota 1 : C'est la voie VR1-1 ; elle pénètre sur Vernoux en sortant de la Rippe Noire, bois de Romenay. Nota 2 : La bifurcation est à côté du site gallo-romain 04, entre Montrichard et le Tronchet. Nota 3 : C'est la voie VR1-2 ; elle quitte Vernoux en sortant de la Rippe Large, plus exactement quand elle traverse le bief la bordant (photo ci-dessous). Nota 4 : VR1 et VR1-1 sont donc des tronçons de cette voie. Nota 5 : A. LAGRANGE n'indique pas où il a fouillé, ni ne donne les dimensions de la chaussées. Dommage ! Nota 6 : Ce sont le site 53 et la voie VR2. Celle-ci se termine-t-elle au Tremblay ? Si non, où va-t-elle ? Réponses à rechercher sur le terrain ! Nota 7 : voie VR1. Nota 8 : voie VR1-1. Nota 9 : voie VR1-2.

Vestiges de la voie romaine (galets) dans le bief
séparant les territoires de Romenay et de Vernoux

5- Conclusion

Durant la période gallo-romaine, plus de 19 bâtiments ont été construits sur l'actuel territoire de Vernoux. Si on suppose qu'ils ont tous pu être habités en même temps et de plus par 4 personnes, Vernoux comptait alors plus de 200 habitants ! C'est beaucoup ! Qui étaient-ils ? Comment vivaient-ils ? … Seules des fouilles archéologiques permettraient de le savoir. Donc on ne le saura sûrement jamais car aujourd'hui seuls des archéologues professionnels pourraient les faire. Comme ils sont peu nombreux et que les fouilles sont coûteuses, ils ne peuvent examiner que les sites jugés prioritaires par les services compétents de la DRAC. Qu'est-ce qu'un site prioritaire ? Par exemple, un site qui sera détruit à jamais par la réalisation d'une route, d'une voie ferrée, etc. (c'est de l'archéologie préventive).

PS : Comme il se doit, les découvertes objet de cet exposé ont été signalées aux maires des communes concernées, à la Direction Générale des Affaires Culturelles (DGAC de l'Ain, à Bourg-en-Bresse) et à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC de Rhône-Alpes, à Lyon). Elles ont été (ou seront) inscrites sur la carte archéologique de l'Ain, document tenu à jour par le Service Régional de l'Archéologie.

---------- Hubert THIVENT ; novembre 2010 ----------

Carte des sites gallo-romains repérés sur Vernoux et son pourtour